

Offre d'emploi à temps plein pour chercheur en urbanisme et aménagement du territoire (h/f)

Le Lepur souhaite recruter pour une durée de 10 mois (du 1^{er} mars au 31 décembre 2017) une personne pour collaborer à la recherche de la CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial) relative aux « Charges d'urbanisme et principe de proportionnalité » en Wallonie.

Eventuellement, le candidat retenu pourrait également participer à la mission formation de la CPDT durant les 4 derniers mois de 2017 s'il le souhaite (formation des conseillers en aménagement du territoire et urbanisme). Au-delà du 31 décembre 2017, une prolongation du contrat est éventuellement possible pour les missions relatives aux recherches et à la formation de la CPDT.

Cette offre s'adresse aux titulaires d'un master complémentaire en aménagement du territoire et urbanisme, aux titulaires d'un master en économie/gestion, architecture ou géographie et/ou ayant une expérience et un intérêt confirmé dans le domaine de l'aménagement et du développement territorial, d'une part, et dans celui de l'immobilier, d'autre part.

DESCRIPTION DE L'OFFRE

Le Lepur

Le Lepur est un centre de recherche en Sciences de la Ville, du Territoire et du Milieu rural qui fédère des unités de recherche et des chercheurs spécialisés dans le domaine du développement territorial à l'Université de Liège (Belgique).

Le projet scientifique du Lepur porte sur le développement de connaissances, de méthodologies et d'outils stratégiques devant amener à une meilleure gestion du développement territorial et de l'exploitation de ses ressources.

Ses travaux s'organisent autour de cinq axes thématiques :

- Attractivité de la ville, du territoire et du milieu rural
- Potentiels environnementaux et énergétiques liés à l'organisation de l'espace urbain et rural
- Identités et recompositions territoriales
- Reconnaissance, gestion et valorisation des paysages
- Mobilité, accessibilité et dynamiques résidentielles.

La Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT)

Créée le 7 mai 1998 par le Gouvernement wallon, la Conférence Permanente du Développement Territorial est une plate-forme multidisciplinaire de recherches, de formation et d'échanges en aménagement du territoire ; elle rassemble une trentaine de chercheurs issus de trois Académies universitaires. (UCL/ULB/ULg). <http://cpdt.wallonie.be/>

Votre fonction

Vous participez, en collaboration avec les autres chercheurs du Lepur ainsi qu'avec les chercheurs du centre universitaire du CREAT (UCL), à une recherche relative aux charges d'urbanisme et à l'application du principe de proportionnalité en Wallonie. A travers cette recherche, il s'agit de s'intéresser aux pratiques déjà en cours dans ce domaine en Région wallonne et dans les territoires voisins afin d'en dégager des bonnes pratiques et des recommandations.

L'entrée en vigueur du CoDT au 1^{er} juin 2017 ainsi que des arrêtés d'exécution, précisant entre autres l'article D.IV.54 relatif aux charges d'urbanisme, nécessitent une réflexion approfondie sur les modalités d'opérationnalisation de ce mécanisme de captation de la plus-value sur les opérations d'urbanisation. En relation avec les autorités et les acteurs de la promotion immobilière, il s'agira d'évaluer les aspects financiers et socio-économiques liés aux charges d'urbanisme dans le cadre de projets fonciers et immobiliers.

Les tâches à effectuer en tant que chercheur concernent principalement :

- Evaluation des pratiques actuelles en matière d'application des charges d'urbanisme ;
- Etablissement d'un inventaire des différentes catégories de charges d'urbanisme et du calcul des coûts y étant associés ;
- Développement d'un cadre permettant une approche homogène du calcul de la proportionnalité des charges d'urbanisme ;
- Participation à la rédaction du rapport final de la recherche, d'une note de recherche et d'articles permettant la valorisation des résultats.

Votre profil

- Titulaire d'un master complémentaire ou spécialisé en aménagement du territoire et en urbanisme, d'un master en économie/gestion, en architecture ou géographie et/ou une expérience et un intérêt confirmé dans ces matières ;
- Connaissance des outils et des enjeux de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, d'une part, et des aspects financiers liés au montage de projets fonciers et immobiliers, d'autre part ;
- Sens du travail en équipe et volonté de s'intégrer dans une équipe interdisciplinaire ;
- Capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Maîtrise des outils bureautiques classiques.

Constituent des atouts supplémentaires :

- Connaissance pratique des interactions entre les différents acteurs publics et privés en ce qui concerne la réalisation de projets fonciers et immobiliers ;
- Connaissance pratique des aspects urbanistiques et de la législation en vigueur ;
- Goût de la recherche et volonté de progresser en termes de savoirs et de méthodes ;
- Connaissance de l'anglais, du néerlandais et/ou de l'allemand.

Notre offre :

- Un contrat à temps plein à durée déterminée (du 1^{er} mars 2017 au 31 décembre 2017) ;
- Un environnement de travail dynamique et une ambiance agréable ;
- Des avantages attractifs : chèques repas, prime de fin d'année, congés extra-légaux ;
- Une fonction offrant de nombreux défis.

MODALITES

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à l'attention de Monsieur Lambotte Jean-Marc, coordinateur scientifique du Lepur, pour le jeudi 16 février 2017.

Un entretien est prévu le jeudi 23 février 2017 entre 14h et 18h.

Personne de contact : Jean-Marc Lambotte

Adresse : Lepur - Université de Liège

Quartier Polytech 1

Allée de la découverte 9
(B52/3, niveau 0)

B4000 Liège 1

Tél. [+32\(0\)4 366 58 93](tel:+32043665893)

im.lambotte@ulg.ac.be

<http://cpdt.wallonie.be>

<http://www.lepur.ulg.ac.be>